



COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES

Tél 04 72 76 01 17
terrain@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 28 mai 2018

Président : Henri BOURGOGNON

1- CLASSEMENTS TERRAINS, COMMISSION FEDERALE

1.1/ Envois.

Mions. Stade TILLEULS. NNI 692830101. Nouveau terrain honneur gazon pour classement initial niveau 4.

Vourles. Stade VITTON-2. NNI 692860102. Objectif confirmation niveau 5SYE.

Lyon 9. Stade BALMONT. NNI 693890201. Objectif confirmation niveau 3.

1.2/ Classements.

Haute Rivoire. Stade du NOYER. NNI 690990101. Synthétique. Classé 5SYE.

L'Arbresle. Stade municipal-2. NNI 690100102. Synthétique. Classé 5SYE.

2- VISITES TERRAINS

Oullins. Terrain MERLO-2. NNI 691490102. A confirmer niveau 5S

Oullins. Terrain MERLO-3. NNI 691490103. A confirmer niveau Foot A11S

Parcieux. Terrain Robert RICHARD-1. NNI 692850101. A confirmer niveau 4SYE.

3- INAUGURATION TERRAIN HONNEUR CHAPONOST. HENRI LOYNET

Stade Robert GUIVIER, nouvelles appellations

Terrain honneur NNI 690430101. Henri LOYNET

Terrain synthétique NNI 690430102. Robert GUIVIER

4- DOSSIER DE DEMANDES DE SUBVENTION FAFA

4.1/ Informations générales

Les mairies n'ont pas accès aux PV de la commission des terrains. ***Il faut que les clubs fassent passer l'information. Je rappelle que les clubs sont cosignataires des FAFA équipements et en direct sur les dossiers transports.***

L'enveloppe 2017/2018, attribuée aux dossiers de demandes de subventions, est à ce jour consommée. Pour toute demande à venir, il est demandé de contacter la commission des terrains (Henri BOURGOGNON), pour suite à donner.

Nouvelle procédure d'envoi des dossiers de demandes de subvention.

Ceci est un rappel.

Un dossier est composé de la fiche projet et de plusieurs pièces complémentaires.

Toutes les pièces du dossier doivent nous parvenir sous forme de PDF, par courriel, avec AR, à l'attention du Président Pascal PARENT, aux adresses suivantes :

district@lyon-rhone.fff.fr

terrain@lyon-rhone.fff.fr

Henri.bourgognon@wanadoo.fr

L'expérience réalisée en 2017/2018 montre que tous les dossiers peuvent être traités par informatique, ce qui facilite le télétravail, l'instruction du dossier, son avancée et l'archivage. Soyons développement durable.

Conseil sur la préparation du dossier : Il est nécessaire de bien identifier la **nature** de son projet, de faire un dossier par nature de projet et donc de préparer toutes les pièces à fournir pour la constitution informatique du dossier.

Un dossier doit être complet, sinon il sera rejeté.

Dans l'élaboration du plan de financement, l'aide demandée à la LFA doit faire l'objet d'un échange préalable avec la commission des terrains. Cet échange peut se faire sur le site même ou alors par téléphone. A ce jour, cette procédure fonctionne très bien.



4.2/ Dossiers en cours

Dossiers FAFA validés par le BELFA

Genas, dossier équipement terrain synthétique

Cailloux sur Fontaines, dossier équipement terrain synthétique

Vourles, dossier équipement vestiaires

Dossiers FAFA transmis au BELFA

Tassin, dossier transport

Chasselay, dossier transport

Pont de Chéruy, dossier équipement terrain synthétique

Lamure sur Azergues, dossier équipement terrain synthétique